

# Moeurs d'autrefois

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **13 (1875)**

Heft 22

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-183276>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

pres », « Idiots », « Monstres », « Démons » ! Ainsi les Chinois, qui, à certains égards, constituent en effet un des peuples les plus remarquables et qui ont au moins l'avantage du nombre sur tous les autres, ne se contentent pas de voir dans leur beau pays la « Fleur du Milieu », ils lui reconnaissent aussi une telle supériorité, que, par une méprise bien naturelle, on a pu les désigner sous le nom de « Fils du Ciel ».

» Quant aux nations éparses autour du « Céleste Empire », elles sont au nombre de quatre : les « Chiens », les « Porcs », les « Démons » et les « Immondes » de l'est, du nord, de l'orient et du midi.»

### Les grandes entreprises lausannoises.

#### La Turbine.

#### IV

Les nombreux curieux qui assistent chaque jour à la construction du tunnel de Montbenon, semblent porter toute leur attention sur ces travaux sans songer à d'autres ouvrages non moins importants, qui en sont le complément ; nous voulons parler de ceux qui sont relatifs à la force motrice nécessaire au pneumatique et au funiculaire. Cette force ne s'est point trouvée sous la main, et lorsqu'on y réfléchit un instant, on se sent pris à la fois d'étonnement et d'admiration en songeant qu'on est allé l'emprunter aux eaux du lac de *Bret*, sur les hauteurs du Jorat, à 3 lieues de Lausanne.

Ce petit lac, dont nous voulons dire un mot en passant, est situé au fond d'un frais vallon, enserré, d'un côté, par le mont de Gourze, et, de l'autre, par un prolongement du mont Pélerin. Sa situation champêtre et romantique attirait autrefois, dans un cabaret qui le dominait, de nombreux visiteurs de Lausanne et de Vevey, qui venaient, au milieu d'une nature riante, savourer l'excellent poisson que l'hôtelier apprêtait à merveille.

Chose curieuse à observer, c'est que ce lac n'a pas d'affluents et n'est alimenté que par la fonte des neiges, les pluies et les eaux souterraines. Il en sort un petit ruisseau, nommé le *Forestay*, qui bientôt, grossi par un autre, va se jeter dans le Léman, après avoir fait mouvoir les moulins de Rivaz et formé, à proximité de la route de Lausanne à Vevey, la cascade de St-Saphorin.

Le lac de Bret paraît avoir été beaucoup plus grand qu'il ne l'est aujourd'hui, car on voit ses bords se resserrer de plus en plus par l'envahissement de plantes marécageuses dont les débris, sans cesse accumulés, forment un sol mouvant et dangereux pour celui qui voudrait s'y aventurer. Ce faux sol, composé de fibres entrelacées, ressemble à une immense natte compacte et élastique à laquelle le pied de l'homme peut imprimer un mouvement qui se communique à une grande distance sur la masse entière. On peut donc craindre de voir un jour ce joli bassin comblé par les débris végétaux.

Une tradition dit que ce lac n'existait pas autre-

fois et qu'on en doit la création aux moines de Haut-Crêt qui élevèrent une digue pour faire refluer les eaux du *Forestay* et former ainsi un réservoir pour le poisson. Son altitude est de 2233 pieds ; il occupe une superficie de 50 1/2 poses, et l'on évalue sa profondeur à 60 pieds.

C'est donc à ce réservoir, à ce grand vase de Bret qu'on va mettre le robinet et soutirer l'eau nécessaire à l'exploitation de la voie ferrée, ainsi que celle qui sera distribuée dans les divers quartiers de notre ville comme eau industrielle. De là une immense canalisation se dirigera vers Lausanne, tantôt en suivant le flanc des rochers, tantôt en se formant en siphon à travers les ravins ou passant en tunnel dans les côtes abruptes.

Une route de troisième classe, contiguë à l'aqueduc sur une longueur de près d'une lieue, sera construite sous la direction de l'ingénieur de la Compagnie et reliera le village de Belmont à celui de Grandvaux, et, serpentant à mi-hauteur des monts de Lutry, offrira sur son parcours des points de vue remarquables, semblables à celui dont on jouit en sortant du tunnel de la *Cornallaz*.

Cette conduite, côtoyant ainsi les monts de La-vaux avec une pente générale de 1/4 pour cent, et après un trajet de 14 kilomètres, amènera d'abord l'eau de Bret jusqu'au réservoir de *Chailly*, vaste récipient de 6000 mètres. De là elle sera dirigée dans les sous-sols de la place du Flon, où elle fera mouvoir la *turbine* par une force hydraulique considérable, puisque cette place est située à 140 mètres au-dessous du grand réservoir.

On sait que lorsqu'on tire trop souvent au tonneau, les douves en sont vite sèches. C'est ce qui serait arrivé au lac de Bret si l'on n'avait trouvé moyen de lui donner un affluent et de remplacer ainsi au fur et à mesure cette énorme quantité de liquide qui s'en écoulait journellement. L'affluent sera créé en détournant une partie de l'eau du Gernet qui coule à quelque distance et va se jeter dans la Broie, puis dans l'Aar et le Rhin. Ce ruisseau divisant ainsi ses eaux, une partie de celles-ci iront dans la mer du Nord et l'autre dans la Méditerranée.

D'un autre côté, le cours du *Forestay* sera supprimé et la cascade de St-Saphorin ne bouillonnera plus aux yeux des passants, des rêveurs et des peintres de paysages. (A suivre.)

### Mœurs d'autrefois.

Ce que nous nommons la *vie de café* était beaucoup moins pratiqué jadis que de nos jours ; les pintes étaient beaucoup moins nombreuses ; fort peu de villages en possédaient ; quant aux auberges, *logis à pied et à cheval*, on en trouvait de distance en distance sur les routes fréquentées et dans toutes les villes, surtout dans les villes ayant droit de foires. On ne buvait pas alors autant qu'on le croit : les établissements publics se fermaient au couvre-feu, qui, suivant la saison, était sonné à sept, huit ou

neuf heures ; dans beaucoup de localités *était faite inhibition et deffense aux bourgeois et autrès manans mariez d'aller boyre et manger en taverne, cabaret et autres lieux publicqs, à peine du fouet ou autre amende arbitraire* ; de plus, le vin, dans la moitié du pays, était difficile à obtenir, tant le transport en était pénible ; ainsi, par exemple, tout celui qu'on buvait dans la Gruyère, à Albeuve, Montbovon, Château-d'Ex, Gessenay, jusqu'à Thoune, avait passé le col de Jaman ou celui des Mosses à dos d'homme, dans de petits barils ; cela se pratiquait même encore il y a une quarantaine d'années. Les vins étrangers étaient défendus dans la plupart des villes ; on ne pouvait même entrer à Lausanne du La Côte, excepté pour son usage personnel et à condition qu'il provint d'une vigne à soi.

Si l'on menait peu, en somme, la vie de café, on buvait énormément dans les festins, les banquets et les fêtes ; tous les étrangers étaient frappés de la quantité prodigieuse de vin et de nourriture que l'on consommait chez nous dans les grands repas ; Montaigne nous en parle dans son *Voyage en Suisse et en Allemagne*, du Bellay dans un beau sonnet (\*), tous les ambassadeurs dans leurs rapports. Le proverbe, *boire comme un Suisse*, est né de nos fêtes, comme, dans un autre pays, le proverbe *s'enivrer comme un Polonais*.

(\*) *Ils boivent nuict et jour en Bretons et Souisses.* (Sonnet à Rabelais.)

#### Jeannôt et la froumelhire.

Jeannôt lo Tserfoulhiet étai z'u veindrè à la faire onna balla modze dzaille que deveissâi lo vé po lo sailli-frou, et quand la patse fut fête, l'alla, vo peinsâ bin, bâirè demi-pot avoué son marchand, et coumeint l'avâi lo bosson bin garni, ye but on petit coup et ma fâi l'avâi n'a fringâla po reveni que lo sonno lo pre ein route. Fasâi tsaud, et sè peinsa : Baque ! on pâo bin sè reposâ onna vouarbetta.

Ye cambè lo terreau dâo bord dâo tsemin et lo vaiquie étai su lo præ, decoutè onna grossa froumelhire dè frumis rossets que l'âi montont per dèssus quand fut eindroumâ.

Lo martsau, son vesin, que passa on pou plie tard, lo ve, et sè dit : M'einlèvine se n'est pas lo Tserfoulhiet que doo quie ao redou dâo selâo ; lo faut cria : (L'âi desont lo Tserfoulhiet po cein que l'étâi einradzi après la soupa ai z'herbettès.)

— Hé ! Jeannôt, que l'âi dit, sù ! et allein no z'ein ; te ne dâi pas ètrè tan bin quie ?

— Tserfoulhiet, tot eintoupenâ, tot couvai dè frumis que lo pequâvontetâ mâiti reveilli, reponde :

— On l'âi sarâi pas onco tant mô s'on n'étâi pas dèvoudrà pè cliâo pestès dè pudzès !

#### La Lizette et son tsat.

Ma tanta Lizette avâi on tsat que l'amâvè tot coumeint se l'irè son proupro bouébo, et on l'âi avâi de que po que vignè bio l'âi faillâi copâ la quia. Ma tanta renascâvè dè féré cl'opérachon à clia

pourra bête, et po ne pas trâo féré souffri cé pourro matou ein la copeint tota d'on coup, l'ein copa avoué sè taillès houit dzo dè fila on petit bet ti lé matins.

#### Un dentiste à la campagne.

Le nommé X... a hérité de son père, vieux meige et arracheur de dents, une façon de clé de Garengeot, forgée apparemment par le maréchal du village.

X... est courageux, il aime à obliger son prochain et se sert à l'occasion du dit instrument pour soulager l'humanité souffrante.

Arrive un client, il appelle une connaissance : « Charles, viens tenir la tête à Louis, je veux lui ôter une dent. »

Sitôt dit, sitôt fait, et l'instrument fonctionne.

— Aïe, tonnerre, tu m'as fait mal !

— Parbleu, je comprends, dit l'artiste, il en est sorti deux.

— Cela ne fait rien, réplique le patient ; c'est autant de fait pour une autre fois... Combien vous dois-je ?

— Tu payeras 40 centimes pour la mauvaise, et puis voilà... pour l'autre tu payeras une bouteille.

On nous rapporte un curieux incident des élections de dimanche dernier. Comme on le sait, deux bureaux étaient installés dans chaque temple ; l'un pour la votation sur les lois fédérales, l'autre pour la nomination des candidats judiciaires. Un confédéré, révisionniste enthousiaste, se présente pour accomplir ses devoirs d'électeur ; il passe devant le premier bureau sans y prendre garde et va directement au second présenter sa carte civique.

Quelques instants après avoir jeté son bulletin dans l'urne, on l'entendait discuter sur les marches du temple avec un ami : « J'ai voté *oui* pour la loi sur le mariage et *non* pour l'autre, lui disait ce dernier. »

— Moi, répond le confédéré d'un ton de profonde conviction, j'ai voté *oui* partout.... les 42 fois !

Dans son excès de zèle, ce malheureux avait confondu les écritures ; il avait répété 42 fois le mot *oui* sur le bulletin destiné à l'inscription de 42 candidats judiciaires.

La maison Braun, à Dornach, bien connue depuis longtemps par ses magnifiques reproductions de tableaux, vient de publier une collection de 50 photographies des chefs-d'œuvres et des esquisses de notre célèbre compatriote Charles Gleyre. Le grand mérite de ces photographies est qu'elles sont prises directement sur les originaux. Parmi ces 50 feuilles plusieurs sont tout à fait inconnues à Lausanne. On peut prendre connaissance de cette belle collection à la librairie B. Benda, rue Centrale.